

CERTIFICAT EN TOXICOMANIE

TXM 390

STAGE D'INTERVENTION EN TOXICOMANIE

GUIDE DE STAGE

Direction des programmes d'études en toxicomanie

Responsable des stages

Hiver 2022

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

1. INTENTIONS POURSUIVIES	3
2. BUT ET OBJECTIFS DU STAGE.....	4
3. CRITÈRES D'ADMISSION.....	5
4. MODE DE FONCTIONNEMENT	6
4.1 Rôle et responsabilités du stagiaire	6
4.2 Rôle et responsabilités du superviseur.....	8
4.3 Rôle et responsabilités du représentant de l'établissement de stage.....	9
4.4 Rôle et responsabilités de l'enseignant responsable du stage.....	9
4.5 Rôle et responsabilités du coordonnateur académique du programme	10
5. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DU STAGE.....	11
5.1 Le cheminement du stagiaire	11
Processus de sélection.....	11
Entrée en stage	11
Signer l'engagement officiel	11
Élaborer son plan de stage et le faire approuver par son superviseur.....	12
Faire approuver le plan de stage par la professeure responsable du stage	12
Réalisation du stage intervention en toxicomanie et des activités prévues	12
Évaluation du stage	13
Présentation du cheminement d'un stagiaire.....	15
6. STAGE D'INTERVENTION EN TOXICOMANIE	16
6.1 Les objectifs spécifiques	16
6.2 Les résultats attendus dans le cadre d'un stage	17
ANNEXE I	18
Plan de stage.....	19
Présentation d'une vignette clinique	22
Rapport de stage	23
ANNEXE II	24
COORDONNÉES DU COORDONNATEUR ACADÉMIQUE DU PROGRAMME	25
COORDONNÉES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	25
Évaluation formative du stage en intervention à la mi-session	26
Évaluation sommative du stage en intervention par le superviseur	29
ANNEXE III	31

Entente de stage.....	32
COORDONNÉES DU COORDONNATEUR ACADÉMIQUE DU PROGRAMME	33
COORDONNÉES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	33
ANNEXE IV	34
Évaluation de la présentation de la vignette clinique par la professeure.....	35
Évaluation de la participation du stage d'appoint en intervention par la professeure.....	36
Évaluation sommative du rapport de stage en intervention par la professeure.....	37

1. INTENTIONS POURSUIVIES

Le stage *en toxicomanie*¹ permet à l'étudiant de développer des compétences dans le domaine de l'intervention en toxicomanie. Cette activité de six crédits permet à l'étudiant de s'introduire à la pratique des connaissances et des habiletés dans le champ de l'intervention en toxicomanie ou dans un champ connexe telle la santé mentale où sont présents des problèmes de toxicomanie ».

Ce stage comprend les cinq composantes suivantes :

- 1) l'intégration graduelle à l'intervention en toxicomanie dans un milieu de pratique;
- 2) l'encadrement et la rétroaction continue par une supervision du milieu;
- 3) la participation à des rencontres individualisées et de groupe d'intégration des compétences;
- 4) la présentation d'une vignette clinique anonymisée;
- 5) la rédaction d'un rapport documenté.

Dans le programme de certificat, le stage est une activité facultative/optionnelle et s'inscrit dans un cheminement pédagogique qui permet aux étudiants de développer des compétences de base en intervention en toxicomanie. Le stagiaire est intégré dans un milieu d'intervention où il met en pratique les connaissances qu'il a acquises à l'Université. La participation ponctuelle à des activités individualisées et de groupe permet de développer un parcours de formation adapté qui répond aux besoins propres à chaque étudiant, de favoriser le partage d'expériences entre les étudiants, de développer un sentiment d'appartenance aux programmes en toxicomanie et de s'assurer du développement continu des compétences de l'étudiant à travers son stage. Le stage dans son ensemble constitue une expérience qui permet à l'étudiant de se questionner comme individu et comme futur intervenant et de mettre en pratique les connaissances théoriques apprises dans le domaine de l'intervention en toxicomanie et en relations humaines.

Ce stage, supervisé en milieu d'intervention, comprend 350 heures qui doivent être réparties à raison de trois jours par semaine sur quatre mois. L'équivalent d'une heure par semaine de stage est réservé aux activités de supervision.

¹ Notons que l'utilisation du terme toxicomanie inclut ici tant l'usage problématique de substances psychoactives que les problèmes de jeu de hasard et d'argent.

Trois heures par mois sont réservées à des rencontres de groupe où les stagiaires présentent leur milieu, leurs défis et les stratégies déployées pour y faire face. La professeure responsable aborde les thèmes soulevés au préalable par les stagiaires en lien à leurs besoins et anime les discussions. Les rencontres se déroulent en semaine au Campus Longueuil, de Sherbrooke ou par *Teams* selon le port d'attache des étudiants. La présence à ces rencontres est obligatoire et celles-ci font partie des heures prévues au stage. Le site *Moodle* permet une communication continue entre les étudiants et la professeure responsable. Des exercices, une appropriation d'instruments de mesure et de rétroaction et des lectures peuvent être suggérés aux étudiants dans un but formatif.

Des communications sont prévues entre le responsable du stage du milieu et la professeure responsable des stages au sein du programme afin de s'assurer du développement adéquat des compétences du stagiaire.

Le stage est un moment privilégié de la formation qui permet au stagiaire de confirmer ses choix professionnels, de mettre à l'épreuve les connaissances théoriques acquises pendant les cours et d'acquérir une expérience pratique dans un établissement reconnu en toxicomanie. Il s'effectue en milieu propice aux interventions en toxicomanie. Chaque plan de stage doit s'harmoniser avec la mission et la philosophie de l'établissement d'accueil et répondre aux besoins de ce milieu.

2. BUT ET OBJECTIFS DU STAGE

Le but du stage est de permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience concrète d'intervention en toxicomanie. Le stagiaire du certificat en toxicomanie doit démontrer ses capacités à intervenir et à s'intégrer adéquatement à un milieu où la clientèle est aux prises avec un problème de toxicomanie. Enfin, sans en être garant, il a comme objectif de fournir une expérience de travail pertinente à même de faciliter son employabilité ou potentiellement son accès à un programme de deuxième cycle en toxicomanie.

Un stage est une occasion unique pour l'étudiant d'observer en action et d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques qui lui ont été enseignées. Il favorise l'acquisition de nouvelles connaissances, la compréhension des problématiques rencontrées et permet d'appliquer les théories et principes acquis dans le cadre de sa formation.

À la fin de son stage en intervention en toxicomanie, le stagiaire devra :

- s'être familiarisé avec des enjeux spécifiques à une clientèle aux prises avec un problème de toxicomanie;
- avoir mis en pratique la formation acquise antérieurement et en concomitance;
- décrire des difficultés d'intervention;
- réfléchir, identifier des solutions en lien à des difficultés d'intervention et mettre en pratique des solutions
- avoir expérimenté un ou des modes d'intervention (application);
- avoir fait rapport de ses activités (synthèse);
- avoir identifié ses forces et ses faiblesses en tant qu'intervenant en intervention en toxicomanie.

3. CRITÈRES D'ADMISSION

Pour s'inscrire au stage, l'étudiant doit :

- avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,4;
- avoir complété et réussi au moins 15 crédits du programme de Certificat en toxicomanie au moment d'intégrer le stage.

Le candidat doit avoir lu la documentation liée à l'implication d'un stage dans son parcours universitaire avant d'entreprendre des démarches. Celle-ci se trouve sur la page *Moodle* du certificat en toxicomanie. Par la suite, le candidat doit remplir et signer le **Formulaire de cheminement avec stage TXM 390**. Il doit décrire sommairement son parcours universitaire et professionnel, indiquer ses préférences, s'il le désire quant au choix d'un milieu de stage et décrire sommairement le stage qu'il projette réalisé. Il doit aussi s'assurer que son curriculum vitae à jour, son dernier relevé de notes ainsi qu'une lettre de présentation accompagnent le formulaire. Il transmet le tout au secrétariat du certificat en toxicomanie avant le 1^{er} mars pour un stage à l'automne et avant le 1^{er} octobre pour un stage à l'hiver. Vous pouvez consulter la page *Moodle* du programme à cet effet.

Chaque demande est examinée sur la base :

- de la qualité de la candidature;
- de la possibilité qu'un établissement adéquat accepte et assure un encadrement suffisant de ce projet;

- des ressources requises pour la réalisation du stage.

La personne responsable de la coordination du stage au certificat en toxicomanie peut refuser une candidature sur la base du non-respect d'un des critères ci-haut mentionnés ou encore parce qu'elle juge le projet non compatible avec les objectifs d'un stage, de qualité ou d'envergure insuffisante ou d'une faible démonstration du réalisme du projet.

À la suite de la réception de votre dossier de candidature, la personne responsable de la coordination des stages vous contactera afin de discuter de votre dossier ainsi que des possibilités de stages offertes. **Il est impératif de laisser la personne responsable de la coordination du stage en charge de contacter les organismes et milieux de stages potentiels.** Les étudiants ne sont pas autorisés à amorcer les démarches avec les milieux de stages.

4. MODE DE FONCTIONNEMENT

Pour assurer le bon fonctionnement du stage, plusieurs personnes partagent des rôles complémentaires et des responsabilités particulières. Le respect des mandats de chacun est essentiel pour l'atteinte des objectifs du stage. Nous faisons ici référence au stagiaire, au superviseur, au représentant du milieu de stage, à la professeure responsable du stage, au coordonnateur académique et à la directrice du certificat en toxicomanie.

Si lors du déroulement du stage, survenait une problématique particulière venant à l'encontre des objectifs du stage, la directrice du certificat en toxicomanie se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement le stage d'un étudiant sur l'avis du superviseur, du représentant du milieu, du coordonnateur académique ou de l'enseignant.

4.1 Rôle et responsabilités du stagiaire

L'étudiant est l'acteur central du stage, ce qui implique qu'il se situe au cœur de la démarche. L'étudiant stagiaire doit :

- Élaborer un plan de stage avec son superviseur et en collaboration avec la professeure de stage. Ce projet doit tenir compte de ses besoins, de ses intérêts et de ses compétences. Il doit aussi s'intégrer harmonieusement dans le milieu d'intervention. Le stagiaire doit se référer à l'annexe I du présent document pour obtenir la description des éléments du contenu présentant son plan de stage;
- rédiger et vérifier le réalisme de ses objectifs professionnels et personnels avec le superviseur du stage de manière à planifier l'ensemble des activités requises. Le superviseur est aussi une personne-clé dans l'identification des ressources requises pour la durée du stage; il doit approuver et signer le plan de stage;
- déposer sur *Moodle* pour approbation son plan de stage signé par son superviseur à la professeure de stage dans les trois premières semaines du stage;
- préparer et participer activement aux rencontres individuelles et de groupe avec la professeure responsable du stage;
- présenter une vignette clinique anonymisée aux autres stagiaires quant à une difficulté sur le plan de l'intervention, aux stratégies adoptées et à leurs effets;
- assurer un contact régulier et constant avec le superviseur;
- anticiper et assumer les conséquences des gestes et des actions qu'il pose tout au long de son stage, et ce, dans le respect des codes d'éthique et déontologiques de la pratique professionnelle en intervention en toxicomanie et des règles de l'établissement;
- réaliser dans les délais prescrits, l'ensemble des activités prévues dans le cadre de son stage incluant les périodes de supervision et d'évaluation. Il devra effectuer, le cas échéant, les réajustements et les modifications qui lui auront été signifiés par son superviseur ou la professeure responsable;
- déposer sur *Moodle* le rapport de stage à la professeure, dans la semaine qui suit la fin du stage (10 pages, maximum). L'étudiant à la liberté de partager ou non ce rapport avec son superviseur.

4.2 Rôle et responsabilités du superviseur

Travaillant de manière régulière dans l'établissement d'accueil, le superviseur a la tâche de faciliter les activités prévues dans le cadre du stage et de superviser le stagiaire. Il doit encadrer celui-ci dans ses activités quotidiennes. Il est la ressource première du stagiaire. Il oriente, structure et évalue de manière formative l'expérience sur le terrain. Le superviseur doit :

- vérifier le réalisme des objectifs personnels et professionnels du stagiaire aux fins d'approbation institutionnelle, mais aussi le réalisme du projet en général;
- préparer et planifier l'ensemble des activités requises pour l'atteinte des objectifs du stage dans l'établissement;
- faciliter l'intégration sociale et professionnelle du stagiaire dans son milieu;
- superviser à raison d'une heure par semaine et encadrer le stagiaire dans la réalisation des activités prévues tout au long du stage, ce qui implique : réaliser une évaluation formative et une évaluation sommative du stagiaire, lui formuler des commentaires et des recommandations;
- s'assurer du bien-être général du stagiaire pendant la durée de son stage. En cas de problèmes personnels, de santé ou autres et dépendamment de l'urgence ou de l'importance du problème, le superviseur doit aviser la professeure responsable;
- échanger sur une base régulière avec la professeure responsable du stage quant aux forces et aux difficultés du stagiaire et à son intégration au milieu;
- faire parvenir la grille d'évaluation formative à la mi-stage au coordonnateur académique, dont les coordonnées figurent à l'annexe II de ce document;
- faire parvenir la grille d'évaluation sommative (60 %) dans les 15 jours qui suivent la fin du stage au coordonnateur académique, dont les coordonnées figurent annexe II de ce document.

En cas de difficultés ou de problèmes, le superviseur doit communiquer sans tarder avec la professeure responsable.

La supervision fait partie du stage et dure une heure par période équivalente à une semaine. Ces périodes sont incluses dans le temps alloué au stage.

4.3 Rôle et responsabilités du représentant de l'établissement de stage

Le représentant de l'établissement de stage est celui qui accueille officiellement le stagiaire. Le représentant de l'établissement de stage doit :

- s'assurer que le stagiaire obtienne les documents essentiels requis pour son séjour;
- désigner et assurer la collaboration d'un ou de superviseurs qualifiés pouvant agir à titre de personne-ressource pour accompagner le stagiaire dans sa démarche pour toute la durée du stage. Il devra confirmer la disponibilité du ou des superviseurs (un superviseur est identifié pour chaque stagiaire);
- fournir au stagiaire les équipements et les espaces nécessaires pour la réalisation des activités prévues dans le cadre du stage.

La réalisation d'un stage requiert que des engagements mutuels soient contractés entre les personnes impliquées. Ces engagements sont définis dans une entente de stage qui est présentée à l'annexe III « Outil à l'intention de la personne représentant l'établissement de stage ».

4.4 Rôle et responsabilités de l'enseignant responsable du stage

La professeure responsable du stage est un acteur pivot qui s'assure du développement continu de l'étudiant. La professeure responsable du stage doit :

- approuver le plan de stage signé par le superviseur;

- animer et assurer la participation des étudiants aux rencontres de groupe à partir de thèmes soumis au préalable par les stagiaires;
- échanger sur une base régulière avec le superviseur du milieu quant aux forces et aux difficultés du stagiaire et à son intégration au milieu;
- prendre connaissance de la grille d'évaluation formative du stagiaire;
- évaluer la préparation et la participation aux rencontres de groupe (5 %) et la présentation de la vignette clinique du stagiaire (10 %);
- évaluer le rapport de stage (25 %);
- approuver la note (ou cote) globale qui paraîtra sur le relevé de notes du stagiaire pour l'activité académique TXM 390;
- transmettre la note finale du stage au secrétariat du certificat en toxicomanie.

4.5 Rôle et responsabilités du coordonnateur académique du programme

Le coordonnateur académique du programme se veut l'instance pour tout ce qui touche la gestion administrative des stages et la communication entre l'établissement d'accueil des stagiaires et l'Université de Sherbrooke. Le coordonnateur académique doit :

- analyser les candidatures des étudiants et décider des admissions sur la base des critères présentés précédemment;
- s'assurer du bon déroulement académique et administratif des stages;
- s'occuper des communications en lien et avec les milieux de stage.

4.6 Rôle et responsabilités de la directrice du certificat en toxicomanie

La directrice du certificat en toxicomanie se veut l'instance décisionnelle en lien avec l'implantation des stages. La directrice du certificat en toxicomanie doit :

- approuver les candidatures des étudiants et les admissions sur la base des critères présentés précédemment et des recommandations du coordonnateur académique et de l'enseignant responsable.

5. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DU STAGE

L'offre de stages nécessite le concours et l'harmonisation de pratiques de nature académique et professionnelle. Il importe ici de bien faire ressortir l'importance de la planification du déroulement du stage.

5.1 *Le cheminement du stagiaire*

Processus de sélection

À la suite de la demande de stage déposée au secrétariat, le processus de recherche de stage s'amorce. Une fois qu'un milieu est identifié, le processus de sélection de l'étudiant s'amorce. Celui-ci sera convoqué en entrevue et le milieu déterminera si la candidature est retenue. Une fois la candidature retenue, une lettre officialisant l'approbation du stage sera envoyée à l'étudiant ainsi qu'à la personne-ressource du milieu de stage. À la suite de cet envoi, l'étudiant sera officiellement inscrit au stage pour la session.

Entrée en stage

Quelques semaines avant le début de la session, l'étudiant est invité à contacter la personne-ressource de son milieu de stage afin de déterminer une date d'entrée en stage. Celle-ci devrait se faire dans les premières semaines de la session. Les journées auxquelles l'étudiant se présentera en stage devront être déterminées de concert avec le superviseur clinique du milieu.

Signer l'engagement officiel

Lors de l'entente ou pendant les premières semaines de stage, un engagement officiel ou entente de stage est signé par le représentant de l'établissement d'accueil du stage, le superviseur, l'étudiant et le coordonnateur académique. L'étudiant voit à faire signer les personnes ainsi qu'à faire parvenir cette entente dûment signée au coordonnateur académique, dont les coordonnées figurent en dernière page.

Élaborer son plan de stage et le faire approuver par son superviseur

Dans les premières semaines de stage, le stagiaire, en collaboration avec son superviseur, doit élaborer son plan de stage pendant les trois premières semaines du stage en se référant à l'annexe I « *Outils à l'attention du stagiaire* », Plan de stage. Le superviseur commentera et approuvera le plan de stage sur la base de son réalisme et de sa concordance avec la mission, les services, les clientèles de son établissement, etc. Le plan de stage précise le but du stage, les principales activités à réaliser en lien aux objectifs du stage et leur calendrier. Le superviseur et le stagiaire doivent signer ce plan de stage. La version finale du plan de stage sera annexée à l'engagement officiel.

Le plan de stage va permettre d'établir un suivi personnalisé du stagiaire et servir de guide à l'évaluation. Ce document servira aussi à l'établissement du programme d'activités, à la planification des activités de supervision et à la rédaction du rapport de stage.

Faire approuver le plan de stage par la professeure responsable du stage

Le stagiaire dépose sur *Moodle* la version finale de son plan de stage à la professeure responsable des stages pour approbation et signature dans les trois premières semaines du stage.

Réalisation du stage intervention en toxicomanie et des activités prévues

Le stagiaire doit se présenter à l'établissement et réaliser chacune des activités prévues dans son plan de stage. Il devra signaler à son superviseur tout retard ou absence pouvant survenir.

Le stagiaire participe aux rencontres d'équipe et se conforme aux modes de fonctionnement de l'établissement. **S'il est attendu que le stagiaire soit exposé à l'ensemble des activités entourant le rôle d'un intervenant en toxicomanie, le stagiaire ne peut se substituer à un employé régulier ou accomplir les tâches attendues de celui-ci sans recevoir d'encadrement formel. L'étudiant doit faire partie, être intégré ou observer les tâches des intervenants responsables de la réadaptation ou des tâches de prévention. Ainsi, il doit être majoritairement inclus dans les activités de jours, la semaine. Il est permis de faire quelques activités liées aux tâches des employés occupés à la surveillance le soir ou les fins de semaine afin que l'étudiant ait une bonne compréhension des tâches et du fonctionnement du personnel participant à l'encadrement des usagers. En d'autres termes, si ces tâches sont réalisées par le stagiaire, le stagiaire devrait être accompagné par l'employé responsable et celles-ci devraient être limitées dans le temps et être réalisées qu'à une seule reprise dans un but d'apprentissage.**

La supervision implique des rencontres régulières entre le stagiaire et le superviseur. Ces rencontres sont des occasions d'analyse, de critique et d'évaluation formative des activités du stage et de l'atteinte des objectifs du projet. Elles ne sont pas improvisées, elles doivent être préparées et prévues par le stagiaire et le superviseur.

Dès les premiers jours, le stagiaire doit commencer la rédaction de son rapport de stage qui devra être remis dans la semaine qui suit la fin du stage. À cet effet, le stagiaire doit se référer à l'annexe I « *Outils à l'attention du stagiaire* ». Pour réaliser ce rapport de stage, il est très fortement recommandé au stagiaire de tenir un journal de bord. Ce journal est un ouvrage personnel, qui peut prendre la forme d'un cahier de notes personnelles, d'enregistrement vocal, ou d'agenda, dans lequel le stagiaire inscrit **pour des fins personnelles** ses activités quotidiennes. Il pourra ainsi noter les activités réalisées, ses impressions, ses commentaires ou toute autre information qui pourront lui permettre de mieux récapituler les réalisations et les apprentissages de son stage. **C'est un outil personnel qui ne sera pas remis ni évalué dans le cadre du stage.** C'est un aide-mémoire pour l'étudiant, qui facilite grandement la rédaction du rapport de stage et qui a généralement comme résultats d'accroître la qualité du rapport et son évaluation. La rédaction du journal de bord peut s'effectuer sur une base continue et être effectuée sur le temps de stage, en raison de sa forme télégraphique et synthétique. La rédaction du rapport de stage se réalise en dehors des heures de présence en milieu de stage.

En parallèle, le stagiaire prévoit, prépare et prend part aux rencontres de groupe et aux rencontres individuelles et y participe de façon proactive.

Évaluation du stage

Trois acteurs participent à l'évaluation du stagiaire :

Le **stagiaire** est invité à participer et à prendre part au processus d'évaluation formative de son stage, qui s'effectue lors des périodes de supervision hebdomadaire.

Le **superviseur** doit procéder à l'évaluation continue du stagiaire, pour des fins formative et sommative. L'évaluation formative consiste en une rétroaction continue des activités et des interventions posées par le stagiaire et ne comporte aucune notation ou cotation. Elle est réalisée à la mi-temps du stage.

L'évaluation sommative, en continuité à l'évaluation formative, porte sur la réalisation du stage (60 %). Le produit de cette évaluation consiste en une note. Nonobstant la note globale obtenue au cours, le stagiaire doit atteindre le seuil de passage à cette évaluation pour réussir le stage. Le superviseur doit utiliser les grilles d'évaluation de l'annexe II « *Outils à l'attention du superviseur* ».

La **professeure** responsable des rencontres individuelles et de groupe offre une rétroaction continue quant au déroulement du stage en lien aux développements et à l'intégration des compétences. Elle évalue la participation et la préparation aux rencontres de groupe (5 %), la présentation de la vignette clinique (10 %) et le rapport de stage (25 %). Nonobstant la note globale obtenue au cours, le stagiaire doit atteindre le seuil de passage à la moyenne cumulée de ces trois évaluations pour réussir le stage. Telle que l'exige l'Université de Sherbrooke, la qualité du français est prise en considération dans la note accordée.

En cas de litige concernant le résultat attribué au stagiaire, la directrice du certificat en toxicomanie procède à une révision du résultat en référant aux règlements universitaires en vigueur.

Présentation du cheminement d'un stagiaire

Préadmission

- Acceptation de la préadmission
- Détermination du milieu de stage
- Processus de sélection
- Inscription au stage

Amorce du stage

- Entrée dans le milieu de stage
- Rencontre avec le superviseur
- Élaboration du plan de stage
- Approbation du plan de stage par le superviseur et la professeure
- Signature de l'engagement du stage par le représentant de l'établissement

Réalisation du stage et des activités

- Réalisation du stage et des activités de supervision
- Participation aux rencontres de groupe
- Consignation des activités sur un journal de bord
- Évaluation formative du stage par le superviseur à la mi-session

Évaluation sommative du stage

- Évaluation du stage par le superviseur
- Évaluation de la participation et de la préparation aux rencontres par la professeure
- Évaluation de la présentation d'une vignette clinique par la professeure
- Évaluation du rapport de stage par la professeure

6. STAGE D'INTERVENTION EN TOXICOMANIE

Le stage permet au stagiaire de mettre en pratique la formation et les compétences acquises dans le domaine de l'intervention en toxicomanie. Les activités peuvent notamment porter sur la détection, l'intervention précoce, la désintoxication, la réadaptation et la réinsertion sociale ou un ensemble de ces niveaux d'intervention.

6.1 *Les objectifs spécifiques*

À la fin de son stage en intervention en toxicomanie, le stagiaire doit pouvoir mettre en pratique la formation acquise dans le domaine de l'intervention de manière à :

- décrire adéquatement son milieu d'accueil, les approches privilégiées et les besoins particuliers de la clientèle;
- démontrer des compétences relationnelles favorisant la relation d'aide;
- réaliser un plan d'intervention respectant les politiques, règlements et services de l'établissement et les besoins du client tels :
 - administrer adéquatement une grille d'évaluation;
 - élaborer un plan d'intervention individualisé à partir d'une évaluation;
 - comprendre et appliquer les critères de priorisation des interventions;
 - réaliser dans le cadre d'une relation d'aide des interventions individuelles ou de groupe visant précisément la toxicomanie;
- expérimenter ou observer un ou plusieurs modes ou types d'intervention différents;
- faire rapport de chacune de ses activités en lien avec une personne ou un groupe de personnes (c.-à-d. : rapport de stage);
- démontrer sa capacité d'analyse, d'autoévaluation et d'intégration de l'ensemble de ses interventions;
- démontrer de l'initiative et de l'autonomie au niveau de ses besoins de développement professionnel;
- démontrer une capacité à communiquer et à travailler avec d'autres stagiaires et à soutenir leur développement professionnel.

6.2 Les résultats attendus dans le cadre d'un stage

Il devra faire la démonstration de :

- ses compétences de base en intervention en toxicomanie;

- sa capacité à :
 - participer aux rencontres d'équipe;
 - situer les limites de son mandat;
 - s'autoévaluer;
 - intervenir de manière individuelle ou auprès d'un groupe;
 - analyser ses interventions et sa pratique;
 - respecter les principes éthiques et déontologiques;
 - identifier ses forces et ses faiblesses en tant qu'intervenant dans le domaine de l'intervention en toxicomanie;

□

ANNEXE I

Outils à l'attention du stagiaire

Plan de stage
Université de Sherbrooke
TXM390

Description des éléments de contenu du plan de stage qui doivent être développés par le candidat
et approuvés par la professeure responsable des stages

Le plan de stage doit être déposé sur Moodle pour approbation dans les trois premières semaines suivant le début du stage.

<p>Identification du stagiaire</p> <p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Approbation du projet par le superviseur</p> <p>Nom du superviseur : _____ Prénom : _____</p> <p>Signature : _____</p>
--

Le plan de stage doit être composé des sections suivantes contenues dans 4 pages :

- 1) votre objectif professionnel et les besoins de formation que vous allez aborder dans le stage pour y parvenir;
- 2) la description sommaire du milieu, de la durée et la fréquence du stage;
- 3) les activités prévues en lien aux objectifs et l'échéancier;
- 4) les activités envisagées sur une base hebdomadaire en mi-parcours.

Votre superviseur le regardera et l'évaluera en regard :

- de la concordance entre les attentes du stagiaire, celles du milieu et du programme;
- de son réalisme.

Le contenu de votre document doit être approuvé par la professeure responsable des stages. Les signatures feront foi de ces approbations.

1) Objectif professionnel et besoins de formation en intervention (½ page) :

Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que je veux réaliser professionnellement?
- Quels sont les besoins et les moyens que m'offre le stage pour atteindre cet objectif?

2) Description sommaire du milieu et du stage (½ page) :

Il s'agit d'une description sommaire du milieu, du programme spécifique dans lequel le stage s'inscrit et d'une identification du superviseur.

3) Les activités en lien aux objectifs et aux échéanciers (2 pages) :

Cette section peut être réalisée sous la forme de deux tableaux. Notez que les éléments inscrits au tableau sont présents à titre d'exemple et peuvent ne pas être pertinents à votre milieu de stage. Je vous invite à consulter la grille d'évaluation du stage ainsi que votre superviseur afin de formuler vos objectifs de stage.

Le premier tableau met en lien les objectifs prévus au stage et les activités :

Objectifs spécifiques	Activités
<ul style="list-style-type: none">décrire adéquatement mon milieu d'accueil, les approches privilégiées et les besoins particuliers de la clientèle	<ul style="list-style-type: none">prise de connaissance par la lecture du cadre réglementaire de la ressourceéchanges avec deux intervenants à l'accueil pour bien comprendre les critères d'admission de la clientèle,etc.
<ul style="list-style-type: none">démontrer mes compétences relationnelles favorisant la relation d'aide	<ul style="list-style-type: none">échange suite à une entrevue avec mon superviseur de ma capacité à initier une relation d'aide,etc.
<ul style="list-style-type: none">administrer adéquatement une grille d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">administration et interprétation de deux DÉBA-Alcool et validation de l'interprétation des résultats auprès de mon superviseur
<ul style="list-style-type: none">élaborer un plan d'intervention individualisé à partir d'une évaluation	
<ul style="list-style-type: none">comprendre et appliquer les critères de priorisation des interventions	
<ul style="list-style-type: none">réaliser dans le cadre d'une relation d'aide des interventions individuelles ou de groupe visant précisément la toxicomanie	

Le second met en relation chaque activité identifiée avec un échéancier.

Activités	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> Prise de connaissance par la lecture du cadre réglementaire de la ressource 	Deux premières semaines ou _____ au _____ 20__
<ul style="list-style-type: none"> Échanges avec des intervenants à l'accueil pour bien comprendre les critères d'admission de la clientèle 	Premier mois ou _____ au _____ 20__

Vous pouvez également produire un seul tableau contenant les trois informations.

Objectifs spécifiques	Activités	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> décrire adéquatement mon milieu d'accueil, les approches privilégiées et les besoins particuliers de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> Prise de connaissance par la lecture du cadre réglementaire de la ressource 	Du __ au __

4) Semaine type d'activités hebdomadaires à la mi-parcours (1 page) :

	Journée 1	Journée 2	Journée 3
8 : 00	Lecture de dossiers et préparation aux entrevues d'admission	Rencontre d'équipe	Rencontre d'équipe
9 : 00	Préparation en équipe d'un atelier de réflexion sur la consommation	Préparation en équipe d'un atelier de réflexion sur la consommation	Observation d'entrevue de mon superviseur
10 : 00			Observation d'entrevue de mon superviseur
11 : 00	Entrevue d'admission	Entrevue de suivi client 1	Supervision hebdomadaire
13 : 00	Entrevue d'admission	Entrevue de suivi client 2	Coanimation d'un atelier de réflexion sur la consommation
14 : 00	Compilation des grilles d'admission	Observation d'un atelier de groupe	
15 : 00	Notes d'évolution et journal de bord	Notes d'évolution et journal de bord	Notes d'évolution et journal de bord

À noter que le document, peut être présenté sous un format différent, mais il doit nécessairement comporter l'ensemble des informations décrites précédemment.

Présentation d'une vignette clinique

Université de Sherbrooke

TXM 390

Description des éléments entourant la présentation d'une vignette clinique

La présentation est effectuée devant la professeure responsable des stages et les autres stagiaires à la fin du stage. La date est déterminée au début du stage.

La présentation vise à décrire une vignette clinique d'un cas vu par le stagiaire, seul ou accompagné de son superviseur, quant au plan d'intervention développé et aux interventions déployées.

La vignette clinique ne doit pas permettre d'identifier la personne. Des éléments non significatifs doivent être altérés ou demeurer vagues (p. ex. plutôt que de dire que la personne a 24 ans, il est possible de dire qu'elle est dans la vingtaine; si la personne occupe un emploi dans une compagnie donnée dans le domaine de la comptabilité, il est possible de dire qu'elle occupe un emploi dans le domaine de l'informatique dans la mesure où l'altération de domaines n'a pas d'impacts importants sur l'intervention). Les informations personnelles entourant le cas doivent être partagées avec le superviseur pour s'assurer du respect des pratiques du milieu.

En participant à cette rencontre, l'ensemble des stagiaires et la professeure responsable s'engagent à garder l'information confidentielle.

La présentation, d'une durée de 15 minutes, aborde les éléments suivants :

- **Présentation du cas (antécédents pertinents, problèmes rapportés, consommation, motivation, observations en entrevue);**
- **Présentation du plan d'intervention;**
- **Présentation générale des interventions effectuées et du suivi réalisé;**
- **Réflexion entourant les forces et les faiblesses de l'intervention.**

Suite à la présentation, le stagiaire est invité à discuter de ses interventions avec les autres stagiaires et la professeure responsable du stage.

Rapport de stage
Université de Sherbrooke
TXM 390

Description des éléments de contenu du rapport de stage qui doivent être développés par le candidat.

Ce rapport doit être déposé sur Moodle dans la semaine qui suit la fin du stage.

Nom : _____	Prénom : _____
-------------	----------------

Ce rapport comportant au maximum 10 pages de texte doit répondre aux normes de présentation d'un travail académique (voir guide étudiant sur le site web).

Il comporte nécessairement :

- La table des matières ;
- L'introduction qui présente le milieu d'accueil, ses orientations et les besoins de la clientèle (1 page).

La partie 1 (4 pages) :

- La description du déroulement du stage et du cheminement du stagiaire dans sa démarche de formation. Il doit ici faire le rapport de ses activités, des interventions qui ont été réalisées ainsi que l'autoévaluation du stagiaire;
- Le compte-rendu des rencontres hebdomadaires (ou équivalentes) avec son superviseur;
- Le compte-rendu des rencontres de groupe avec la professeure et l'intégration du contenu de celle-ci à sa pratique;
- La présentation des réajustements et des modifications à sa démarche qui lui ont été demandés et ce qui a réalistement pu être réalisé;
- L'autoévaluation de l'atteinte de ses compétences en intervention en toxicomanie.

La partie 2 (4 pages) :

- Un problème ou une impasse d'intervention vécu au niveau des stratégies d'intervention, de la relation d'aide, du cadre d'intervention;
- Une brève illustration de cette impasse pouvant prendre la forme d'un verbatim;
- Les stratégies déployées pour identifier les solutions (par exemple, discussion clinique, supervision, échanges avec un « expert », lectures, etc.);
- L'option sélectionnée en lien à l'intervention et la justification de cette dernière;
- Évaluation de l'impact de la solution mise en place (l'impact peut être positif, neutre ou négatif).

Il conclut (1 page):

- En présentant son appréciation générale (positive ou négative) de la démarche du stage réalisé et de son cheminement. Il s'agit de discuter du niveau du transfert des compétences qui ont été réalisées en milieu réel d'intervention et faire rapport sur la qualité et la pertinence des interventions réalisées en milieu de stage;
- En identifiant les éléments nécessitant une poursuite de l'intégration.

ANNEXE II

Outils à l'attention du superviseur

COORDONNÉES DU COORDONNATEUR ACADÉMIQUE DU PROGRAMME

Pier-Olivier St-Arnaud

Coordonnateur du certificat en toxicomanie

Université de Sherbrooke/Campus de la Santé

3001, 12e Avenue Nord

Bureau: Z7-1008

Sherbrooke, Qc, J1H 5N4

819 821-8000 poste 75934

1 800 267-8337 poste 79534 (sans frais)

819 564-5397 (télécopieur)

Toxicomanie-Med@usherbrooke.ca

COORDONNÉES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Andrée-Anne Légaré

Chargée de cours à forfait

Université de Sherbrooke/Campus de Longueuil

150, place Charles-Le Moyne

Bureau : 13705

Longueuil, Qc, J4K 0A8

450 463-1835 poste 61599

888 463-1835 (sans frais)

Andree-Anne.Legare@USherbrooke.ca

Le plan de stage, l'évaluation formative et l'évaluation sommative du stage doivent être transmis à l'enseignant responsable *par courrier électronique*.

Évaluation formative du stage en intervention à la mi-session

Université de Sherbrooke

TXM390

Grille devant être complétée par le superviseur en milieu de stage.

**À transmettre directement au stagiaire aux fins de discussion en période de supervision
et la faire parvenir par courrier électronique au coordonnateur académique.**

Nom du stagiaire : _____

Milieu de stage : _____

Veillez utiliser l'échelle suivante pour faire état de votre satisfaction de la qualité du stage réalisé jusqu'à ce jour par le stagiaire. Indiquez le chiffre correspondant à votre évaluation en cochant la case appropriée.

- 6. Très satisfaisant
- 5. Satisfaisant
- 4. Plutôt satisfaisant
- 3. Plutôt insatisfaisant
- 2. Insatisfaisant
- 1. Très insatisfaisant
- N/A Ne s'applique pas

Par exemple à l'énoncé : «A réalisé une démarche de stage intéressante» 6 5 ✓ 3 2 1. Ce qui indique que vous jugez que c'est plutôt satisfaisant.

À la mi-temps de son stage en intervention, le stagiaire a déjà mis en pratique une partie de son plan de stage et de ses objectifs. L'évaluation formative (pas de note) vise à faire à la mi-parcours un bilan avec l'étudiant en regard des objectifs poursuivis, à lui donner une rétroaction et à rajuster certains éléments au besoin pour s'assurer que l'ensemble des objectifs de stage soient atteints. La grille suivante est présentée pour rappeler les principaux éléments du stage. C'est un outil pour travailler avec l'étudiant. Il est normal que plusieurs éléments soient en cours de réalisation. Il peut être intéressant de comparer cette évaluation formative avec l'évaluation sommative faite à la fin du stage pour voir le progrès réalisé par le stagiaire et lui en faire part.

À la mi-temps du stage, le stagiaire est capable de :

	☺			☹			N/A
Décrire son milieu d'accueil, les approches privilégiées et les besoins particuliers de la clientèle	6	5	4	3	2	1	
Démontrer des compétences relationnelles favorisant la relation d'aide :							
1) Initier une relation d'aide	6	5	4	3	2	1	
2) Maintenir une relation d'aide	6	5	4	3	2	1	
3) À terminer une relation d'aide	6	5	4	3	2	1	
Démontrer ses capacités à :							
1) Administrer adéquatement une grille d'évaluation	6	5	4	3	2	1	
2) Élaborer un plan d'intervention individualisé à partir d'une évaluation	6	5	4	3	2	1	
3) Comprendre et appliquer les critères de priorisation des interventions	6	5	4	3	2	1	
4) Réaliser dans le cadre d'une relation d'aide des interventions individuelles ou de groupe visant précisément la toxicomanie	6	5	4	3	2	1	
Démontrer ses capacités à :							
1) Participer aux rencontres d'équipe	6	5	4	3	2	1	
2) Situer les limites de son mandat	6	5	4	3	2	1	
3) S'autoévaluer	6	5	4	3	2	1	
4) Intervenir de manière individuelle ou auprès d'un groupe	6	5	4	3	2	1	
5) Analyser ses interventions et sa pratique	6	5	4	3	2	1	
6) Respecter les principes éthiques et déontologiques	6	5	4	3	2	1	
7) Identifier ses forces et ses faiblesses en tant qu'intervenant dans le domaine de l'intervention en toxicomanie	6	5	4	3	2	1	

	☺			☹			N/A
8) Être proactif sur le plan de ses apprentissages individuels et de groupe et à adapter son intervention aux rétroactions offertes	6	5	4	3	2	1	

Commentaires personnels :

Signature du superviseur :

Signature du stagiaire :

Date de l'évaluation : /__/__/ __/__/ 20__/__/__

Évaluation sommative du stage en intervention par le superviseur

Université de Sherbrooke

TXM390

Grille devant être complétée et signée par le superviseur et le stagiaire et transmise
dans la semaine qui suit la fin du stage par courrier électronique au coordonnateur académique.

Nom du stagiaire : _____

Milieu de stage : _____

Pendant son stage, le stagiaire a su faire la démonstration des compétences et capacités suivantes :

Décrire son milieu d'accueil, les approches privilégiées et les besoins particuliers de la clientèle _____ / 4 points

Démontrer des compétences relationnelles favorisant la relation d'aide :

1) Initier une relation d'aide _____ / 4 points

2) Maintenir une relation d'aide _____ / 4 points

3) Mettre fin à une relation d'aide _____ / 4 points

Démontrer ses capacités à :

1) Administrer adéquatement une grille d'évaluation _____ / 5 points

2) Élaborer un plan d'intervention individualisé à partir d'une évaluation _____ / 5 points

3) Comprendre et appliquer les critères de priorisation des interventions _____ / 4 points

4) Réaliser dans le cadre d'une relation d'aide des interventions individuelles ou de groupe visant
précisément la toxicomanie _____ / 5 points

Démontrer ses capacités à :

1) Participer aux rencontres d'équipe _____ / 4 points

2) Situer les limites de son mandat _____ / 4 points

3) Analyser ses interventions et sa pratique _____ / 4 points

4) Respecter les principes éthiques et déontologiques _____ / 5 points

5) Identifier ses forces et ses faiblesses en tant qu'intervenant dans le domaine de l'intervention en
toxicomanie _____ / 4 points

6) Être proactif sur le plan de ses apprentissages individuels et de groupe et à adapter son intervention
aux rétroactions offertes _____ / 4 points

Total : _____ / 60 points

ANNEXE III

Outils à l'attention de la personne représentant l'établissement de stage

Entente de stage
Engagement officiel
Université de Sherbrooke
TXM390

Par la présente, les parties impliquées et nommées ci-dessous s'engagent à œuvrer ensemble pour la réalisation d'un stage en intervention en toxicomanie. Ce stage de 350 heures sera réalisé du /___/___/20___ au /___/___/20___ dans l'établissement :

_____ et ici représenté par
_____.

Le superviseur, en la personne de _____, s'engage à accueillir, encadrer, superviser et évaluer le stagiaire tout au long de son séjour. Le superviseur doit accorder l'équivalent d'une heure d'encadrement au stagiaire par semaine de stage.

Le stagiaire, _____, inscrit à la session de _____ en stage d'appoint en intervention en toxicomanie, s'engage à respecter les normes et règlements de l'établissement qui l'accueille pour la durée de son stage et à tenir confidentielles les informations auxquelles il aura accès tout au long de son stage, et ce, conformément au code de déontologie de sa profession et de l'organisme. Il s'engage aussi à respecter les conditions posées par le superviseur et la professeure de stage. Finalement, il s'engage à respecter les rôles et les responsabilités du stagiaire décrits dans le Guide de stage.

La professeure responsable du stage en la personne de Andrée-Anne Légaré s'engage à encadrer académiquement et approuver l'évaluation du stage. Il s'engage à respecter les rôles et les responsabilités décrits dans le Guide de stage. Il est l'ultime responsable de l'évaluation sommative du stage.

En foi de quoi les parties ont signé à : _____,

Étudiant /___/___/20___

Superviseur /___/___/20___

Professeure responsable /___/___/20___

COORDONNÉES DU COORDONNATEUR ACADÉMIQUE DU PROGRAMME

Pier-Olivier St-Arnaud

Coordonnateur du certificat en toxicomanie

Université de Sherbrooke/Campus de la Santé

3001, 12e Avenue Nord

Bureau: Z7-1008

Sherbrooke, Qc, J1H 5N4

819 821-8000 poste 75934

1 800 267-8337 poste 79534 (sans frais)

819 564-5397 (télécopieur)

Toxicomanie-Med@usherbrooke.ca

COORDONNÉES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Andrée-Anne Légaré

Professeure adjointe

Université de Sherbrooke/Campus de Longueuil

150, place Charles-Le Moyne

Bureau : 13705

Longueuil, Qc, J4K 0A8

450 463-1835 poste 61599

888 463-1835 (sans frais)

Andree-Anne.Legare@USherbrooke.ca

Le plan de stage, l'évaluation formative et l'évaluation sommative du stage doivent être transmis à la professeure responsable par courrier électronique.

ANNEXE IV

Grille d'évaluation sommative de la participation par la professeure responsable

Évaluation de la présentation de la vignette clinique par la professeure

Université de Sherbrooke

TXM 390

Nom du stagiaire : _____

Milieu de stage : _____

La présentation de la vignette clinique du stagiaire :

Aborde l'ensemble des éléments essentiels permettant de situer le client, la nature de ses difficultés en lien à la consommation et le contexte

_____ / 2 points

Démontre un plan d'intervention cohérent en lien à la situation et les objectifs du client

_____ / 2 points

Décrit de façon claire certaines stratégies d'intervention pertinentes mise en place et le suivi

_____ / 2 points

Présente une réflexion entourant la principale force et la principale difficulté ou faiblesse des stratégies déployées

_____ / 2 points

Fait état de clarté (compréhension), de cohérence et du respect des limites de temps

_____ / 2 points

Total :

_____ / 10 points

Commentaires :

Évaluation de la participation du stage d'appoint en intervention par la professeure

Université de Sherbrooke

TXM 390

Nom du stagiaire : _____

Milieu de stage : _____

Pendant son stage, le stagiaire a su faire la démonstration de ses capacités à :

Préparer et à participer activement aux rencontres de groupe

_____ / 1 point

Interagir avec les autres participants afin de favoriser leurs apprentissages respectifs

_____ / 1 point

Recevoir et à intégrer des rétroactions ainsi qu'à mettre en place des stratégies afin d'améliorer sa pratique professionnelle

_____ / 1 point

Mettre en place des stratégies afin d'améliorer sa pratique professionnelle

_____ / 1 point

À identifier ses forces et ses faiblesses en tant qu'intervenant dans le domaine de l'intervention en toxicomanie;

_____ / 1 point

Total :

_____ / 5 points

Commentaires :

Évaluation sommative du rapport de stage en intervention par la professeure

Université de Sherbrooke

TXM 390

Nom du stagiaire : _____

Milieu de stage : _____

Le rapport de stage :

Partie 1

Décrit clairement les besoins et compétences pertinents en lien à son cheminement professionnel _____ / 1 point

Élabore les principales activités réalisées en les mettant en lien avec les besoins et les compétences identifiés (p. ex. grille d'évaluation, plan d'intervention, intervention, consultation, supervision, etc.). _____ / 3 points

Décrit les principales stratégies mises en place et les réajustements effectués pour améliorer ses compétences. _____ / 3 points

Décrit adéquatement l'atteinte ou non de l'ensemble de ses objectifs en lien à ses besoins sur le plan de ses compétences. _____ / 1 point

Partie 2

Décrit clairement un problème ou une impasse pertinente en lien à l'intervention en toxicomanie _____ / 1 point

Décrit plusieurs stratégies pertinentes déployées et leurs retombées pour identifier des solutions _____ / 3 points

Décrit l'option sélectionnée à partir d'une justification pertinente _____ / 3 point

Décrit sommairement les impacts du changement de pratique auprès du client et sur son développement _____ / 1 point

Conclusion

Décrit l'appréciation générale de la démarche, les compétences développées et celles qui nécessitent une poursuite de l'intégration _____ / 3 points

Structure générale du texte

Le rapport respecte les normes de présentation de travaux (qualité de la langue en sus) _____ / 3 points

Le rapport fait preuve d'une bonne cohérence et la structure et la forme du texte facilite la compréhension _____ / 3 points

Total : _____ / 25 points

TABLEAU DE CONVERSION DES NOTES EN COTES

Signification	Note (lettre)	Note (%)	Valeur numérique
Excellent	A+	92,0 et plus	4,3
	A	87,0 – 91,9	4,0
	A-	82,0 – 86,9	3,7
Très bien	B+	77,0 – 81,9	3,3
	B	74,0 – 76,9	3,0
	B-	71,0 – 73,9	2,7
Bien	C+	69,0 – 70,9	2,3
	C	67,0 – 68,9	2,0
	C-	65,0 – 66,9	1,7
Passable	D+	63,0 – 64,9	1,3
	D	60,0 – 62,9	1,0
Échec	E	0 – 59,9	0
Échec par abandon	W	-	0

Note du superviseur: _____ / 25

Note de l'enseignant entourant la présentation de la vignette clinique: _____ / 10

Note de l'enseignant entourant la participation: _____ / 5

Note de l'enseignant entourant le rapport de stage: _____ / 60

Atteinte du seuil des seuils de passage par la professeure et le superviseur

Note globale sur 100 : _____

Côte globale : _____

Commentaires sur le stage :

Éléments pouvant être améliorés dans la poursuite de la pratique :

Recommandations :

Signature de l'enseignant responsable des stages : _____

Date d'approbation : /__/__/ __/__/ 20__/__/__